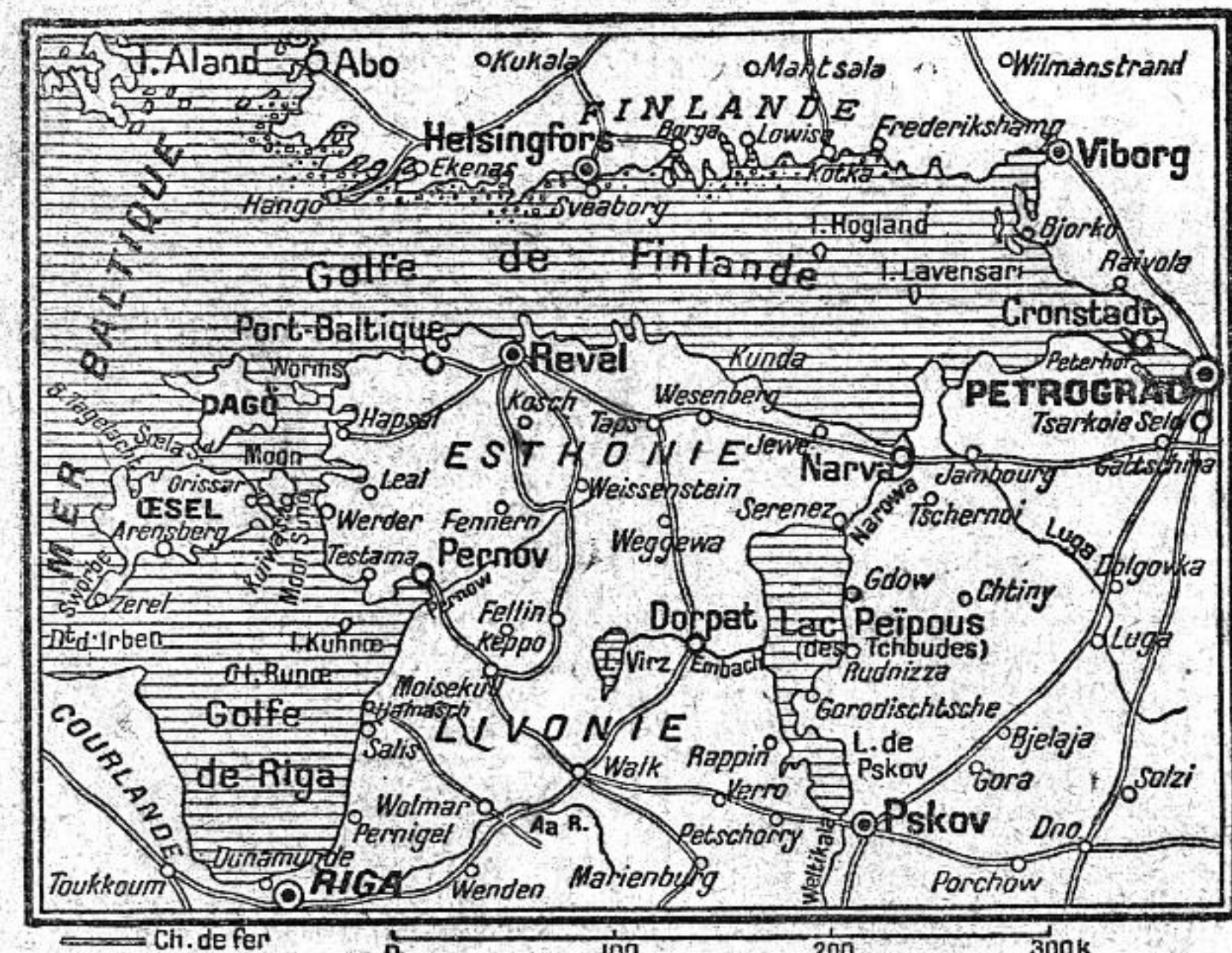


LA DÉBÂCLE DE LA RUSSIE MAXIMALISTE

Les Allemands sont entrés en Esthonie

La Suède envoie une expédition pour intervenir aux îles d'Aland

Les événements se précipitent en Russie, provoqués par la débâcle maximaliste devant la nouvelle offensive allemande. Bien que le prince Léopold de Bavière répète « nous ne ferons pas de conquêtes, nous ne procéderons pas à des annexions », suédois ne met pas ainsi, comme on dit, le doigt dans l'engrenage. Il n'a pas encore reçu de réponse du gouvernement maximaliste à propos du retrait des troupes russes de Finlande. Le président du Conseil suédois, M.



les Allemands n'en annoncent pas moins leur intention d'occuper militairement tous les pays qu'ils convoitent en Russie — c'est-à-dire des territoires extrêmement vastes — afin, disent-ils, d'établir « un barrage » contre les idées maximalistes et contre les épidémies. D'ailleurs, c'est ainsi l'explication que le prince de Bavière donne dans un ordre du jour, puisqu'il parle de protéger les puissances centrales contre la propagande maximaliste.

Les Allemands sont donc en train d'organiser leurs « marches » de l'Est, ainsi que les nouveaux États sur lesquels ils espèrent établir leur protectorat.

Et bien que Lénine et Trotsky aient « fait camarade » devant la brusque offensive allemande, voici nos ennemis entrés en Esthonie. Ils menacent Revel, le grand port militaire et aussi la flotte de guerre russe. Quant aux Autrichiens, après avoir hésité, ils semblent maintenant décidés à aller jusqu'à Kieff pour y rétablir le gouvernement de la Rada.

La Suède, elle, envoie des troupes aux îles d'Aland, voisines de ses côtes, pour y rétablir l'ordre.

Le crime de la trahison maximaliste commence à développer toutes ses conséquences contre la patrie russe.

L'offensive allemande continue

Berne, 21 Février. — Le communiqué allemand du 20 février au soir s'exprime ainsi :

« Sur le front oriental, l'avance continue. Les troupes allemandes sont entrées en Esthonie. Wenden a été franchi dans la direction de l'est. »

Ils auraient débarqué à Hapsal

(Du correspondant du Petit Journal)
Stockholm, 21 Février. — On affirme que les Allemands ont débarqué des forces à Hapsal, sur la côte de l'Esthonie. Il est probable qu'ils entendent menacer, de ce point, les arsenaux de Revel. Une ligne ferrée relie d'ailleurs Hapsal à Revel.

Trotsky résistait, Lénine céda

Berne, 21 Février. — D'après la version de divers journaux allemands, la capitulation des maximalistes est d'œuvre de Lénine. Trotsky défendit son point de vue avec la dernière énergie, mais l'avance allemande fit prévaloir l'opinion de Lénine.

L'intervention de la Suède

(Du correspondant du Petit Journal)
Stockholm, 21 Février. — On sait que Worowski, l'agent du gouvernement maximaliste à Stockholm, était parti pour les îles d'Aland dans l'intention d'intervenir entre gardes rouges et gardes blancs. Il n'y a pas réussi.

Il s'est trouvé en présence de nombreux renforts venant des deux côtés. Des gardes rouges étaient arrivées, notamment sur un bris-glace.

Ce que voyant, le gouvernement suédois s'est décidé à envoyer 500 hommes environ — une compagnie d'infanterie et des troupes d'artillerie de forteresse — dans les îles d'Aland pour renforcer les gardes blancs. Ces troupes ont été embarquées hier soir à bord d'un bâtiment de guerre.

Quelques journaux de Stockholm se demandent à ce sujet si le gouvernement

Une grave affaire d'espionnage

LA MAIN DE L'ALLEMAGNE DANS LES GRÈVES

On avait toujours pensé que l'offensive militaire allemande sur notre front serait précédée ou accompagnée de manœuvres à l'arrière en vue de démoraliser la population et de porter atteinte à ses sentiments patriotiques.

C'est ainsi que nous avons eu connaissance, ces jours derniers, de prospectus et d'affiches nettement défaitistes, imprimés à l'étranger et qu'on essayait de répandre chez nous.

Une preuve de ces sordides menées vient de nous être fournie par la découverte qui a été faite, à Saint-Etienne, d'un Allemand et des individus appartenant à des nations neutres se livrant à cette propagande en même temps qu'à l'espionnage.

On vient, en effet, de découvrir, à Saint-Etienne même, dit une note du Figaro, un redoutable centre d'espionnage allemand dont l'office paraît avoir été de s'insinuer dans les milieux ouvriers, particulièrement à l'occasion des mouvements grévistes, en vue de pousser aux émeutes dans les usines par un système de propagande défaitiste soigneusement organisée.

Chose incroyable, un Allemand, dont on a saisi le livret militaire, s'était installé comme marchand de vin dans cette ville ! Son débit était fort achalandé. Sa femme y recevait et attirait de nombreux militaires que des personnages suspects, clients de l'établissement, se chargeaient de recruter. Une sorte de maison meublée attenait à la boutique recevait des pensionnaires qui avaient, dit-on, une très active correspondance.

Un Espagnol et un Suisse ont été arrêtés en même temps que les époux allemands. Un de leurs pensionnaires, le nommé Fialex, dessinateur à la Société d'armement de Saint-Etienne, a été également arrêté. On a trouvé chez lui des documents qui prouvent qu'il s'est intéressé de très près aux divers incidents de la grève récente.

Les choses de la guerre retenaient également son attention. Il était en relations avec des individus suspects d'une autre région. Il avait un sauf-conduit valable pour toute la zone des armées non réservée et une patente de marchand forain avec voiture à bras : pièces qu'il avait sollicitées pour faciliter ses voyages alors qu'il n'avait jamais exercé ce métier.

Des documents saisis lui ont permis de toucher une somme très importante pour une entreprise qui mettait en péril sa sûreté à Saint-Etienne. Un très grand nombre de documents chiffrés ont été saisis. L'un d'eux paraît présenter un intérêt tout particulier. Il est soumis à des cryptographes officiels.

Ces découvertes faites à Saint-Etienne établissent que, sous la direction de l'Allemagne, une vaste organisation de défaitisme est à l'œuvre, dont le but avoué est de produire, à une date connue, en pleine offensive allemande, des troubles insurrectionnels sur divers points du territoire.

Avance à l'Est de Jérusalem

Londres, 20 Février. — (Officiel.) — Au cours de la matinée du 19 février, nos troupes ont avancé leur attaque sur un front de quinze milles à l'est de Jérusalem.

Dans la soirée, tous les objectifs étaient atteints sur une profondeur moyenne de deux milles.

LES MINISTRES ESPAGNOLS discutent sur les torpillages

Madrid, 21 Février. — Un Conseil des ministres qui a duré cinq heures s'est occupé des torpillages du Cefirino, du Giraldal, du Duca di Genova.

Le gouvernement se propose d'envoyer une nouvelle note explicative. Les notes rédigées par le gouvernement espagnol pour protester contre le torpillages de ses navires ont été rendues publiques. Celle qui concerne le Duca di Genova demande le respect des eaux territoriales nationales ; celle qui est relative à la Giraldal demande encore une fois la reconnaissance du droit, pour l'Espagne, de se livrer au commerce du cabotage sans aucune réserve ; quant à la note au sujet du Cefirino, elle réclame des éclaircissements sur les renseignements officiels reçus.

LE Q. G. DU KRONPRINZ A SPA

Londres, 21 Février. — Les journaux reproduisent une dépêche d'Amsterdam disant que le prince héritier d'Allemagne a établi son quartier général à Spa.

TROIS COUPS DE CANON A BLANC EN CAS D'ALERTE



— Et vous savez, maintenant, c'est comme au théâtre : les trois coups... et l'on commence !

REIMS SANS LA CATHÉDRALE

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Reims, 20 Février. — La ruine illustre, de son ombre souveraine, recouvre depuis trois ans le martyre de sa ville. Tel lors d'un siège le chef qui le soutient attire seul les regards, ne laissant à ceux qui meurent avec lui que l'aumône d'une pitié anonyme, la cathédrale nuit à la cité. Cent vingt mille âmes vivaient là, ces rues étaient gaies, des fortunes se faisaient dans ces maisons, des troupes donnaient la comédie dans ces théâtres. Reims ? mais c'était l'un des centres célèbres de la France.

Venez voir ce qu'ils en ont fait. L'écho des deux mille obus que durant une époque le communiqué vous apportait chaque matin ne vous a pas préparé à sa vision. Vous arrivez par la porte de Paris. De loin, la cathédrale — mais nous ne parlerons pas de la cathédrale — vous frappez donc la porte : silence.

Il est plusieurs espèces de silence, il en est un, entre autres, que l'on appelle : « silence de mort », nous supposons que cette expression signifie que ce silence-là n'a rien de passager, que dès qu'on le sent on comprend que jamais sur la terre où il pèse un moindre bruit ne s'élèvera, qu'il est éternel : c'est le silence de Reims. Vous souffrez presque d'avoir de grosses bottes à vos pieds qui sonnent si fort à elles toutes seules. Instinctivement vous levez la tête vers les volets clos : des gens vont certainement les ouvrir, puis apparaître pour regarder la cause de tant de tapage. Rien ne s'ouvre. Soyons braves, n'imitons pas ce monsieur qui avait peur de son ombre. Ayons confiance dans notre propre bruit. Tout est fermé par ses avantures et ouvert par les obus. Voici la Vesle. Retournons-nous, contrôlons notre première impression : c'est facile, la rue est toute droite.

le maire, et voilà, au surplus, sa trompe qui se met à cerner ! Pour qui, grand Dieu ? Pour moi, c'était pour moi. Une semblable apparition m'avait cloué au milieu de la rue, je l'encombrais à moi seul. L'Hôtel de Ville est là devant nous. Pour montrer sa misère du mieux que nous pouvons, nous allons vous prier de nous rappeler votre enfance, quand vous bâtissiez avec les « constructions en papier ». Vous découpiez trois côtés d'une maison, déchiriez les fenêtres à coups de ciseaux, et plantiez cela tout brulant, sans toit, sur un carton. C'est le magnifique Hôtel de Ville de Reims, si beau dans le souvenir qu'en s'accoudant, en face, contre le bec de gaz pour se le remémorer, vous sentez que vous ne pourriez pas jurer sur la sécheresse de vos yeux.

« Journaux ! »

Mais une trompette ! Pas une trompe : une trompette. C'est le marchand de journaux. A qui vend-il ses journaux ? aux moineaux ? Suivons-le, s'il est des amateurs qui vivent dans les ruines, c'est le moment de les découvrir. Le gosse souffle dans son instrument. Personne ne sort. C'est certainement un jeune fou qui s'amuse aux « vendeurs de journaux ». Ce n'est pas un fou, c'est nous qui sommes un incroyant, voilà une dame sur sa porte qui tend ses deux sous. Nous nous approchons poliment : « Que faites-vous, madame, ici ? » La dame nous regarde, elle est bonne, elle ne se fâche pas, elle comprend que notre indiscret vient de notre étonnement ; elle répond : « Je vends mes conserves, mon beurre, mon fromage », puis elle prend une chaise, la pose devant sa porte et se met, son longnon sur le nez, à prendre connaissance des nouvelles. Je ne lâche pas mon petit bonhomme, il va me guider dans la vie sensationnelle de Reims. Voilà une autre femme

SUCCÈS EN LORRAINE

Incursion sur un large front dans les lignes allemandes

525 PRISONNIERS

(Officiel français). 20 Février, 23 heures. En Argonne, nous avons repoussé un coup de main au Four-de-Paris et infligé des pertes sensibles à l'ennemi. En Lorraine, au nord de Bures, et à



l'est de Moncel, nos détachements ont pénétré profondément et sur un large front dans les lignes allemandes. Cette opération brillamment conduite nous a permis de ramener un nombre de prisonniers dont le chiffre connu dépasse quatre cents.

Dans les Vosges, toute d'artillerie assez active dans la région de La Faye.

21 Février, 14 heures. Au nord-ouest de Reims, dans la région de Loivre, un coup de main ennemi a échoué sous nos feux.

Le chiffre des prisonniers faits en Lorraine, au cours de nos opérations au nord de Bures et à l'est de Moncel, est de 525, dont 11 officiers.

Rien à signaler sur le reste du front.

Le premier budget depuis la guerre

8 milliards 297 millions

Par M. Raoul PÉRET, député.

Dans quelques jours commencera la discussion du budget ordinaire de 1918. Durant les trois années qui viennent de s'écouler, le gouvernement a déposé et le Parlement a voté, tous les trimestres, un projet de douzièmes provisoires s'élevant à plusieurs milliards, sans place en regard de ces crédits trimestriels les ressources correspondantes. On a créé, il est vrai, pour une somme d'ailleurs importante, un assez grand nombre de taxes et majoré les taux de quelques-unes des contributions existantes, mais sans se préoccuper d'assurer l'équilibre budgétaire, c'est-à-dire de procurer au Trésor un chiffre de recettes permanentes au moins égal à celui des dépenses prévues pour une année.

Dans son projet de budget de l'exercice 1918, le ministre des Finances a eu pour principal objectif la réalisation de cet équilibre qui est une des conditions essentielles de la bonne tenue de nos finances et de la solidité de notre crédit. Dépenser sans savoir comment on paiera est pour tous une détestable pratique ; pour l'Etat c'est une politique désastreuse qui conduit tout droit à la banqueroute. Il est donc grandement désirable qu'on revienne à la règle dont nous sommes, sans doute, excusables de nous être écartés au cours des événements qui ont si profondément troublé le pays depuis le 1^{er} août 1914, mais que nous ne saurions enfreindre plus longtemps sans compromettre irrémédiablement l'avenir.

C'est par étapes successives qu'il convient de s'acheminer vers le régime normal. Le budget de 1918 constitue une première étape.

Comment se présente-t-il ? L'idéal, pour un ministre des Finances, serait assurément que toutes les dépenses, civiles ou militaires, ordinaires ou exceptionnelles pussent figurer à ce budget et se trouver couvertes par les recettes dites budgétaires, produits des impôts directs et indirects, des monopoles, des taxes diverses, revenus des propriétés nationales, pour ne citer que les principales, recettes qui se distinguent nettement des autres ressources de la Trésorerie que représentent le montant des emprunts à court et à long terme, celui des avances qui nous sont consenties par la Banque de France ou par des gouvernements étrangers. Les recettes budgétaires, en effet, sont définitivement acquises à l'Etat une fois qu'elles sont entrées dans ses caisses ; le simple énoncé des ressources de la seconde catégorie nous indique qu'elles ne sont autre chose que des prêts qu'il faudra rembourser un jour.

Mais comme nos dépenses annuelles se chiffrent actuellement par plusieurs dizaines de milliards, il ne fallait guère songer à les comprendre indistinctement dans le budget ordinaire, ce qui eût obligé à demander à l'impôt sous toutes ses formes une somme énorme qu'il n'aurait jamais pu nous donner. Aussi notre budget de 1918 ne comprend-il pas toutes les dépenses prévues pour cet exercice. Nous y voyons figurer, d'une part, celles qui, se trouvant déjà inscrites aux budgets des différents ministères avant la guerre, y ont été maintenues et qui, selon toute vraisemblance,



Dans les rues de Reims : la marchande de lait, coiffée du casque protecteur.

Avouons que nous avons exagéré le saisissement : silence de mort. Il serait aussi glacial de revenir sur ses pas de continuer devant soi. Continuons.

La ville déserte

Dans quel pays bizarre sommes-nous ? Est-ce que la population dormirait ici la journée et laisserait vides ses rues ? Phénomène singulier, l'étranger de ce que l'on constate est telle, qu'on lui cherche immédiatement un autre motif que son véritable. La grande ville est déserte, nous savons pourquoi, mais quel spectacle ! Et toutes ses maisons sont abattues, décoiffées. En voilà pourtant d'intactes, leurs façades le disent. Quel fétiche les protège ? Approchons-nous : non ! elles sont vidées. Un vampire les a sucées par le toit, il n'y a plus un seul plancher du quatrième à la cave. Et pourtant la rue a son aspect correct. En la traversant vite, en voiture, on ne croirait pas ses immeubles ruinés. Promenons-nous. Tiens ! un homme ! un pompier. Cher pompier, comme c'est gentil à vous de représenter le genre humain dans ce désert ! Nous avons beau regarder, de droite, de gauche, il n'y en a pas deux. Là ! voilà Messines ! Cette fois, plus de correction : le chaos. Les maisons en tas n'élèvent plus vers le ciel que de hautes pans de murs déchiés. A laquelle appartiennent les pierres roulées à leur pied ? Toutes leurs pierres sont mêlées. Et ce n'est pas qu'un premier plan, c'est tout le quartier qui est en miettes, tout le quartier de la cathédrale. Les obus allemands ont fait les maisons numérotées par numéro comme le facteur. Ils ont sonné à toutes les chambres, à la demeure des maîtres aussi bien qu'à la remise, aussi bien qu'à la bicoque du jardinier et qu'à la cage à lapins. En longueur, en profondeur, jusqu'où va l'œil tout est par terre. Par l'idée qu'il en reste, que ceci était jol : c'était l'archevêché. Et cet hôtel ! et cet autre ! Démolé, démoli. C'est un ossuaire d'habitations. Comble de la barbarie ! cette horreur de Palais de Justice tout blanc et indigeste qui n'est même pas abîmé ! Silence.

Le bazar sous la bâche

Je suis la trace du crieur. Il traverse tout un quartier à bas et crie tout de même. Ce coup il n'a pas raison sur moi. Personne n'a surgi, il n'a rien vendu. Puis le voilà dans une rue. Il soulève une lourde bâche, passe dessous et je l'entends qui recommence de crier tout gai. Nous soulevons la bâche : c'est un grand bazar, « Aux Sœurs de Charité ». Voilà des demoiselles de magasin, toutes jeunes, savez-vous, et jolies, qui offrent des pipes, des bretelles, des cannes, des boîtes, des képis, des croix de guerre. Quelques officiers sont là, faisant durer les achats, appuyés sur les comptoirs, inconsciemment heureux d'entendre une voix de femme, avant de remonter à la tranchée qui est à côté pas même à une demi-heure !

Ainsi Reims s'écroule, au jour le jour, entre les sarrasins noirs des demoiselles des « Sœurs de Charité » et sa cathédrale. Mais sa cathédrale je ne vous en dirai rien, je vous l'ai promis, et enfin je n'aime pas parler avec des sanglots dans la voix.

Albert Londres.

Le vapeur « Drives » torpillé

Cent disparus

Le vapeur Drives (1.800 tonnes de jauge), naviguant en convoi escorté de Marseille à Bougie, a été torpillé le 1^{er} février sans que l'ennemi eût été vu.

Il y avait à bord 359 passagers dont 301 militaires et 58 hommes d'équipage. Le nombre des disparus est de 100. Leurs familles ont été prévenues.

Tous renseignements utiles pourront être demandés, le cas échéant, à la section de renseignements aux familles : 40, avenue de La Motte-Picquet, au sujet des passagers militaires, et au sous-secrétaire de la Marine marchande : 223, rue Saint-Honoré, au sujet de l'équipage et des passagers civils.

L'auto du maire

Un bruit de moteur, ce n'est pas dans l'air, c'est bien une auto. C'est une auto civile encore ! Quel est le citoyen que ses affaires pressent tant que dans cette solitude ses simples pieds ne lui suffisent pas ? Il a une grande barbe : c'est

survivent aux hostilités, puis toute une catégorie de charges nées de la guerre elle-même, mais que la paix ne fera pas disparaître, et enfin les crédits nécessaires pour payer les intérêts des emprunts que nous avons contractés, en particulier les arrérages du récent emprunt en rentes 4 1/2 qui s'élèvent à 580 millions. Tout cela forme le total respectable de 8 milliards 287 millions.

Les dépenses exceptionnelles, celles que nous ne retrouverons certainement pas, la paix une fois signée, et les dépenses militaires, ont été laissées en dehors de ces prévisions pour former une sorte de budget extraordinaire, et elles seront acquittées à l'aide de ressources d'emprunt. Emprisons-nous d'ajouter que les sommes exigées par le service des emprunts à émettre devront, au fur et à mesure des émissions, être incorporées au budget normal, qu'elles en grossiront le chiffre et qu'il sera indispensable, si l'on veut poursuivre sans faiblesse la politique d'équilibre qu'inaugure le projet, de les gager immédiatement par des ressources nouvelles.

Le cadre des dépenses étant ainsi tracé, la tâche la plus ardue reste à accomplir. 8 milliards 287 millions de crédits budgétaires exigent une somme égale de recettes du même ordre. Pour la raison que nous venons d'indiquer, à savoir l'accroissement inévitable des charges de la dette, nous n'en resterons pas là. Avant peu, il faudra peut-être 10 milliards; et que sera-ce à la fin de la guerre? N'oublions pas aussi que nous aurons à penser — le plus tôt sera le mieux — à l'amortissement de notre lourde dette, ce qui entraînera encore une augmentation des crédits.

A cette heure, le ministre des Finances dispose, en recettes, de 7 milliards 650 millions environ, provenant à la fois des impôts et produits divers perçus avant la guerre et de mesures votées depuis. Il nous propose, pour combler l'écart, plusieurs dispositions qui, en rendant plus difficiles les fraudes fiscales, notamment celles qui se commettent lors des déclarations de succession, augmentent le rendement de certains droits; il nous demande de frapper davantage les apports en société, de relever l'impôt sur la choriochoré, celui des transports, et croit possible une taxe des consommations d'éclairage. Les droits sur les boissons hygiéniques seraient aussi relevés, les tarifs de la taxe des biens de mainmorte et des droits de vérification des poids et mesures subiraient également une majoration. Enfin, le taux de l'impôt général sur le revenu serait porté de 12,50 à 14 pour cent.

Si toutes ces propositions, ou d'autres que le Parlement pourra leur substituer, pourvu qu'elles nous donnent des ressources équivalentes; sont acceptées, le budget sera en équilibre. Tous nos efforts devront tendre à l'y maintenir en cet état. Le fardeau est écrasant, nous le savons; il n'est pas au-dessus de nos forces. C'est à l'Allemagne que nous le devons; c'est elle qui, par les réparations que la justice la plus élémentaire nous oblige à lui imposer, nous aidera à le supporter. La France, en attendant l'heure du règlement, tiendra financièrement, comme elle a su tenir militairement, et la paix digne et durable qu'elle saura conquérir la récompensera de tous les sacrifices que, pendant ces années terribles elle aura si noblement consentis.

Raoul PERET, député.
Président de la Commission du budget.

INFORMATIONS MILITAIRES

Indemnité de logement aux gendarmes. — Le sous-secrétaire d'Etat de l'Administration de la Guerre a décidé de rembourser aux gendarmes de remplacement qui ont demandé à louer un local pour s'y installer avec leur famille, non plus l'indemnité forfaitaire de 0 fr. 20, prévue par la loi sur les réquisitions, mais le montant du prix de location de la chambre que l'Etat devait leur assurer. L'application de ces dispositions est suspendue jusqu'au vote des crédits.

LA GLORIFICATION

des héros morts pour la patrie

L'association patriotique « La Reconnaissance nationale », constituée en 1914, sous la présidence effective de M. Jean Richepin, de l'Académie française, a pour but la glorification des morts pour la patrie. Placée sous le haut patronage du Président de la République, elle se propose de réaliser ses glorifications au moyen de stèles commémoratives, en marbre ou en bronze, qui seront offertes gratuitement aux communes qui les solliciteront. Aux colonnes, les noms des soldats indigènes seront gravés au même titre que les soldats de France.

Pour se faire inscrire membre de « La Reconnaissance nationale » ou pour demander des renseignements, écrire au siège à Paris, 129, rue de l'Université.

FEUILLETON du Petit Journal du 29 Février 1918

(88)

LE SECRET de la Flamme

DEUXIEME PARTIE

BASILE JORKI

XVI. — Jeunes amours (Suite)

— Je sais, balbutia Pierre... il subit une influence malséante... qui lui fait tout oublier.

— C'est cela... c'est cela, confirmait Charlotte qui, dans la fièvre de son attention, semblait suspendue aux paroles qu'elle arrachait à son grand ami.

— C'est cela... j'avais entendu un jour grand-mère qui en parlait... mais je n'avais pu comprendre que quelques mots... une femme, n'est-ce pas?... une horrible femme?...

— Oui.

— Qui se nomme d'un nom étrange?

— Oui.

— Jorki... je me suis rappelée... je me souviendrai toujours.

— Oui, Stella Jorki... une artiste....

— Et il court le monde avec elle?...

— Oui.

— C'est donc vrai!... Ah! je m'en doutais.

(*) Copyright in the United States of America, 1918 Paul Bertnay.

Tous droits de reproduction traduction et adaptation cinématographique réservés pour tous pays.

Pour la Terre

La question des fruits confits

Les restrictions succèdent aux restrictions et le Journal officiel enregistre chaque jour un nouveau décret. Le public s'incline sans trop se plaindre. Est-ce à dire que tous les articles de ces décrets destinés à devenir des lois échappent à la critique? Non, et certaines dispositions de celui du 12 février sur les fruits confits soulèvent des protestations qui retiendront certainement l'attention du ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement.

A partir du 25 février, c'est-à-dire dans quelques jours, la fabrication et la mise en vente des fruits confits seront interdites sur tout le territoire. Pourquoi?

Une restriction n'est acceptable que lorsqu'elle profite à la collectivité et lorsqu'elle ne lèse pas inutilement des intérêts privés.

La suppression des fruits confits lèse l'intérêt des fabricants, c'est incontestable, puisqu'ils ont en main un stock considérable de marchandises. Elle ne lèse pas moins la collectivité à qui elle enlève un moyen d'alimentation. S'il en résultait une économie de sucre, la prohibition aurait sa raison d'être, mais il n'en est point ainsi. Les fabricants ont dans leurs usines des réserves de fruits conservés dans le sucre et n'exigent, pour être livrés à la vente, aucune nouvelle attribution de cette denrée.

Que vont devenir ces réserves? Il semble que l'intérêt général est d'assurer leur écoulement et il est impossible de le faire dans le court délai imposé par le décret.

Des protestations arrivent de toutes parts; elles partent de la Côte d'Azur tout entière, de Carcassonne, d'Apt, de Carpentras, de Lyon, de Clermont-Ferrand, de bien d'autres villes encore. Tous réclament du ministre une prorogation de délai. Les agriculteurs des régions que je viens d'indiquer sont disposés à se joindre à eux. En effet, n'oublions pas que depuis quelques années la culture arboricole a fait en France de grands progrès. Beaucoup de terrains sur lesquels la vigne n'était plus rémunératrice ont été plantés en arbres à fruits d'espèces sélectionnées spécialement pour les confiseurs. Cette culture serait mise en péril si au printemps prochain ces derniers renonçaient à leur fabrication.

H. GOMOT.

Le Congrès des mutilés, réformés et anciens combattants de la grande guerre

A LYON

C'est dimanche prochain que s'ouvrira à 9 heures du matin, au palais du Commerce, à Lyon, le congrès national des mutilés, réformés et anciens combattants de la grande guerre, et il continuera les 25 et 26 février.

Pourront seules prendre part au congrès les associations de mutilés, blessés, réformés et anciens combattants de la grande guerre.

Les travaux du congrès seront présidés par le Bureau du Comité exécutif provisoire composé de : MM. Vidal, secrétaire général, Longeron, trésorier, Talamy, secrétaire-adjoint.

Les délégués du Congrès (quatre au maximum par commission de mutilés régulièrement constituée) seront répartis dans quatre commissions, le bureau de chacune d'elles étant composé de trois membres du Comité exécutif chargés de présenter les projets élaborés par le Comité provisoire et de diriger la discussion.

PROPOS D'ACTUALITE

CES MESSIEURS FUMENT

En lisant au jour le jour les reportages variés sur l'emploi du temps des locataires de la Santé, Mme L... a remarqué que ces messieurs fumaient beaucoup.

« Ah ! ça, mais, m'écriait-elle, ces gars-là ont tout le temps la cigarette au bec. Comment donc font-ils pour satisfaire si facilement cette passion du tabac qui, en ce moment, est à peu près interdite à la grande majorité des Français? »

Or, il faut vous dire que Mme L... a épousé un mutilé de la guerre — et combien cruellement mutilé ! M. L... a eu les deux yeux brûlés par les gaz. Ayant sa seule consolation dans la nuit d'été, est de griller sa cigarette. Mais, dans la petite ville de la Haute-Marne qu'il habite, comme à peu près partout en France, la réponse est la même quand le client se présente chez les débitants : « Pas de tabac, pas de cigarettes ! » Et M. L... est privé de son plaisir favori.

Mme L... en est d'autant plus indignée quand elle lit que MM. les locataires de la Santé ne souffrent nullement de cette pénurie.

« S'il y a une crise du tabac, m'écriait-elle, ne devrait-on pas réserver celui dont on dispose pour les Français qui ont donné à la patrie ce qu'ils ont de plus précieux, et non pour les hommes qui sont convalescents ou tout au moins soupçonnés de l'être? »

Et c'est ainsi que Mme L... a raison. Ne pourrait-on pas, par des bons séjours, favoriser les mutilés, les pensionnés de la guerre, et réduire, par ailleurs, la consommation du tabac dans les prisons?

Ces messieurs de la Santé fument trop. Ça ne vaut rien pour la leur. Et puis, le tabac est un narcotique; il endort les remords. Et ce serait plutôt le moment de réveiller ce qui peut rester de conscience chez certains inculpés.

Jean Lecocq.

La carte individuelle d'alimentation

va être distribuée

Le Petit Journal a, récemment, publié sous le titre « La Carte des Cartes d'alimentation », le fac-similé de la carte individuelle d'alimentation établie par les soins de l'Office du Ravitaillement.

Cette carte va être préparée et distribuée d'ici peu.

On va profiter de la distribution des tickets de pain du mois de mars pour remettre aux chefs de famille ou de ménage, une feuille de déclaration comportant des renseignements sur les personnes qui vivent à leur foyer.

Les formulaires de déclaration remplis devront être rapportés dans les locaux où elles ont été distribuées avant le 25 février 18 heures.

Comme il ne sera plus délivré de bons de consommation à titre collectif, il est indispensable de faire la déclaration pour obtenir la carte individuelle, qui seule permettra à chacun de se procurer les aliments rationnés.

La formule de déclaration

La formule comporte la déclaration de tous les membres de la famille ou du ménage, même momentanément absents, mais vivant habituellement au foyer.

Ne devront pas figurer sur cette déclaration :

- 1° Les mobilisés ou ceux qui reçoivent leur ration alimentaire par les soins de l'autorité militaire.
- 2° Les enfants ou personnes en pension dans les lycées, collèges, communautés, etc.
- 3° Les personnes nourries par leurs employeurs.
- 4° Les personnes en traitement dans les hôpitaux, cliniques, etc.
- 5° Les chefs d'établissements (lycées, collèges, communautés, établissements d'assistance, etc.), inscrites sur la déclaration toutes les personnes dont ils assurent la nourriture.

Les propriétaires ou gérants d'hôtels ou de restaurants ne feront de déclaration que pour les personnes vivant à leur foyer comme membres de la famille et pour les employés nourris par l'établissement.

La défense de servir à manger

à certaines heures est maintenue

M. Victor Boret, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, a reçu M. Delcor, président du comité de l'alimentation, et M. Duhamel, président du syndicat général de l'industrie hôtelière de Paris, qui ont appelé son attention sur certains inconvénients qu'allait amener l'interdiction de servir et de consommer des aliments solides entre 9 heures et 11 heures du matin aux catégories de travailleurs qui sont employés à des entreprises de transport et de déchargement.

M. Victor Boret, tenant compte des difficultés que rencontrent les transports terrestres par suite des nécessités militaires, a décidé de suspendre l'application de cette prescription jusqu'à nouvel ordre. Mais il a rappelé qu'à partir de lundi prochain, 25 février, l'interdiction de servir et de consommer des aliments solides entre 14 h. 30 et 18 h. 30 devrait être appliquée rigoureusement.

Des instructions en ce sens sont envoyées aux autorités compétentes.

L'heure d'été en Angleterre

sera appliquée du 24 mars au 29 septembre

Londres, 21 Février. — Le secrétaire d'Etat de l'Intérieur a annoncé aujourd'hui à la Chambre des communes que cette année la réforme de l'heure commencera en Angleterre le dimanche 24 mars au matin et prendra fin dans la nuit du dimanche 29 septembre.

Un placement avantageux

La loi de l'offre et de la demande régit, même en temps de guerre, le prix des denrées, des marchandises et des services, en l'absence de toute taxation.

Il en est ainsi pour la marchandise argent.

Soit par l'Etat, qui doit nourrir aux besoins de la Défense Nationale et de l'administration du pays, soit par les particuliers, dont le fécond et vivace les entreprises, l'argent est très demandé.

Son prix a augmenté. Qu'en en juge : Quelques jours avant le début des hostilités, le 23 juillet 1914, le taux officiel de l'escompte était de 3 1/2 % à la Banque d'Angleterre et de 3 % à la Banque d'Alsace-Lorraine.

Ce taux est, aujourd'hui, de 5 % dans les deux banques et il se pratique, comment, hors banque, des taux d'escompte plus élevés.

Avant la guerre, le moyen habituel employé par les détenteurs de disponibilités à court terme, pour faire fructifier leur avoir, était de le déposer à une banque et de le placer en reports.

Le taux de l'intérêt des dépôts et des reports était variable. Rarement, avec toutes les garanties possibles de sécurité, il dépassait 2 et 3 % pour les premiers, 3 et 4 % pour les seconds.

Aujourd'hui l'Etat, le plus honnête et le plus riche des emprunteurs, offre, en émettant des Bons de la Défense Nationale, un taux de 4 %, quand le dépôt est à 3 mois et de 5 %, quand il est à six mois ou à un an.

C'est une aubaine dont il faut savoir profiter.

...

Alors... tu partiras donc !

— Jamais ! jamais !... Est-ce que je pourrais le quitter, ma Charlotte ?

— Tu dis ça... tu dis ça... faisait-elle en pleurant toujours. — Peux-tu savoir ce que tu deviendras dans l'avenir ?

— Tu es le premier ingénieur de l'Ecole Centrale... Un jour... demain peut-être... on t'aurait fait de grandes propositions... comme tu mérites qu'on t'en fasse... Et tu serais bien obligé alors...

— Non !... je les refusais.

— Tu serais bien obligé de les accepter... nous serions bien obligés, tous les ici, de te dire que tu serais fou de les refuser.

Et elle revenait à son idée obstinée :

— Alors... toi aussi tu partiras... Et je resterais seule... Tout ce que j'aime le mieux sera loin de moi... Oh ! oui, que je suis malheureuse !

C'était maintenant un torrent de larmes... comme une crise de nerfs qui la secouait tout entière... pendant qu'elle étreignait follement celui dont elle pleurait déjà l'absence...

... Celui qui ne mesurait plus ses paroles et se laissait aller à l'impulsion de son cœur et à l'ardeur de la fièvre qu'elle lui avait communiqué.

— Mais je te dis que tu es folle, moi !

— Est-ce que tu crois donc qu'il y ait rien au monde de comparable à la joie de notre amitié ?

— Est-ce que le plus grand malheur qui puisse m'arriver, ce ne serait pas de m'éloigner de cette maison où tout m'attache, où tout m'attache... où je me sens retenu

La Chambre s'occupe de la production du blé

Séance du matin du 21 février

Au cours d'une séance exceptionnelle du matin, la Chambre a commencé l'examen des propositions organisant la production du blé, proposition des plus importantes puisqu'elle déclare dans son article 1er que « le libre commerce des blés est suspendu pendant la durée de la guerre et jusqu'à la fin de la première campagne agricole qui suivra la cessation des hostilités ».

L'Etat, depuis cette proposition, sera seul acquéreur de la totalité des récoltes de blé — réserve familiale et, ensemencement, exceptés — faites ou à faire en France ; il sera également seul importateur et seul répartiteur des blés et farines entre les consommateurs. Il prendra livraison du pain au fur et à mesure de ses besoins, et paiera aux agriculteurs une prime de magnanimité de 0 fr. 20 par quintal et par mois.

Des dispositions sont prévues pour obliger les agriculteurs à ensemencer en blé une surface minima des terrains aptes à la culture des céréales. Des amendes de 1.000 à 5.000 francs pour chaque hectare que l'exploitant se sera refusé à mettre en culture suivant les indications du comité communal d'action agricole pourront être infligées.

Telles sont les grandes lignes du rapport soumis à la Chambre par M. Compère-Morel, qui vient, on le sait, d'être investi par le gouvernement des fonctions de commissaire de la République pour la production du blé.

Nous n'arriverons pas à nous alimenter, dit-il, si nous ne pouvons pas nous approvisionner sur notre sol. Depuis la guerre, 2.354.155 hectares ont été enlevés à la production. Des exploitations ont été complètement abandonnées parce que leurs propriétaires préfèrent employer leur argent en plantant des arbres plutôt que de cultiver du blé. C'est pour ceux-là que nous vous demandons de voter une loi qui les contraindra à ensemencer leurs terres. (Applaudissements.)

D'intéressantes observations ont ensuite été apportées notamment par MM. Locquin, Jean Durand, Rontin et Fernand David, qui ont apporté leur concours au projet en discussion. Après quoi, la suite du débat a été renvoyée à mardi matin.

L'INSTRUCTION contre M. Caillaux

L'ouverture de cette affaire poursuit sa marche normale. Le capitaine Bouchardon a entendu M. Bertelli, correspondant à Paris de journaux américains appartenant au groupe Hearst.

M. Caillaux a été amené hier à 2 heures et demie au cabinet du capitaine Bouchardon où il est resté tout l'après-midi.

Un "témoin" qu'on n'attendait pas

Un incident, qui n'a pas trait directement au fond de l'affaire en cours, s'est produit mercredi à la fin de la journée. Le capitaine Bouchardon était sur le point de terminer l'audition de M. Mouton, quand on l'avisa qu'un témoin, se disant convoqué par lui, l'attendait dans l'antichambre.

Qu'est-ce ? demanda-t-il.

On lui remit la carte du visiteur, M. Alexandre Duval, le Parisien bien connu, président de la Société des Bouillons.

L'officier alla au-devant de ce dernier et lui demanda ce qu'il désirait, car il ne l'attendait nullement.

Pardon, dit M. Alexandre Duval, vous m'avez fait téléphoner cet après-midi que vous vouliez m'interroger, je me demande du reste sur quoi ?

— Sur rien du tout, répondit M. Bouchardon, vous avez été le jouet d'un fauteur qui vous a fait une mauvaise plaisanterie et l'on s'est servi abusivement de mon nom.

L'affaire Cavallini-Caillaux à Rome

Rome, 21 Février. — Le colonel de Robertis, chargé de l'instruction de l'affaire Cavallini-Caillaux, a entendu la déposition de l'ancien député M. Pantaleoni ; le député de San-Remo, M. Raymond ; du professeur Preziosi, directeur de la Vita Italiana.

Le colonel de Robertis a entendu, également la déposition du député Maury, relativement à l'affaire Caillaux-Cavallini. Le correspondant italien d'un journal de Paris fut également interrogé.

Des perquisitions minutieuses furent poursuivies dans les habitations de M. Cavallini et de M. Maury.

On ne peut raporter à titre de curiosité que ce dernier avait des rapports continus d'affaires avec M. Lucas Cortese, qui se trouve toujours en prison pour avoir dépensé plusieurs millions qui ne lui appartenaient pas.

L'affaire Turmel

Le député de Guingamp a réintégré la cellule de la Santé, après un séjour de quelques semaines à l'infirmerie de Fresnes où il a rétabli sa santé compromise.

Les agissements de Max Raymond et de Paul Comby

M. Paul Comby a été conduit devant M. Morand qui l'a interrogé sommairement. L'inculpé, qui sera interrogé demain ainsi que M. Max Raymond et confronté avec M. Popov, a déclaré choisir pour défenseur M. Lagasse.

BOMBARDEMENTS AERIENS

Le Lloyd de France qui couvre ces risques depuis 1915 n'a pas décidé le 19 février 1918 d'augmenter ses taux de prime ou de réduire la durée de ses polices. S'adresser, 39, rue Cambon et 92, rue Richelieu, Paris.

CONTES du PETIT JOURNAL

Mariage manqué

Nous fêtons ce jour-là la médaille militaire de notre camarade Grudindois, quand celui-ci, au dessert, dit soudain :

— Tout de même, si j'étais marié, ce que ma femme serait contente !

— Tiens ! s'étonna l'un de nous, je te croyais un célibataire endurci : voilà que tu as des regrets maintenant ?

— Je ne suis pas né célibataire endurci, répondit gravement Grudindois, je le suis devenu, ce qui n'est pas la même chose... — Bah ! la suite de quoi ?... Si ce n'est pas être trop curieux...

— Tout simplement à la suite d'un mariage manqué. Oh ! il y a longtemps de ça : c'était avant la guerre... j'étais commis dans une banque et, moi, je songeais à me marier, ce qui est tout naturel quand on est jeune, travailleur, et qu'on a l'avenir devant soi...

« Je rencontrai quelquefois chez des amis, une délicieuse jeune fille, qui se prénomma Marguerite et dont les parents habitaient rue des Martyrs, à Montmartre. J'en devins bien vite éperdument amoureux, et, un beau jour, avec une audace toute juvénile et sans l'ombre d'une hésitation, je lui demandai si elle voulait devenir ma femme. Je vis tout de suite dans son regard que je ne lui étais pas indifférent...

« Mais, voilà : elle avait un père, et ce père était un enragé collectionneur de timbres-poste, qui s'était juré, parait-il, de ne donner sa fille qu'à un philatéliste... Et moi, qui, en fait de timbres, ne connaissais guère que ceux à l'effigie de la Semeuse !

« — Ecoutez, me dit Mlle Marguerite, il y a peut-être un moyen de tout arranger. Quand mon père m'a montré à quel point la collection, le premier timbre qu'il m'invite à admirer, c'est un timbre vert, portant une figure de femme laurée et la mention « two pence ». Il l'a acheté jadis mille francs et il en est très fier. Vous n'avez qu'à vous extasier de confiance et à en indiquer la valeur. Cela le disposera en votre faveur et il vous prendra pour un philatéliste... Après, on verra...

« Deux jours plus tard, après avoir gravi la rue des Martyrs, je sonnai à la porte de Mlle Marguerite. Le père, prévenu par sa fille, m'attendait...

« — Alors, jeune homme, me demanda-t-il sans préambule, vous voulez épouser ma fille ?... Mes compliments ; vous avez bon goût... Seulement, elle a dû vous dire ?... Je ne veux pour gendre qu'un monsieur qui aime et connaisse les timbres...

« J'avais beau avoir été averti, je n'en demeurai pas moins interloqué de cet accueil. L'autre, cependant, avait pris sur un meuble un album, et, l'ouvrant :

« — Tenez, monsieur, me dit-il, voici un timbre. Je le prends entre les milliers qui composent ma collection. Qu'en pensez-vous ? Quelle valeur a-t-il ? Répondez !

« — C'est un timbre, fis-je avec assurance et après un rapide coup d'œil, qui vaut très cher... Et vous avez dû le payer au moins mille francs... Le contraire m'étonnerait, car il a une valeur inestimable.

« Mais je n'avais pas terminé que ce diable d'homme se croisa les bras, et, rouge de colère :

« — Ah ! ça, s'écria-t-il, est-ce que vous vous moquez de moi, mon garçon ? Moi, payer mille francs un timbre anglais dont on peut, dans le commerce, se procurer cinquante exemplaires pour trois sous ? Vous ne prenez pour un imbécile ? pour un idiot ? Sortez, monsieur, ma fille n'est pas pour vous !

« Je filai, la tête basse, tandis que Mlle Marguerite fondait brusquement en larmes, et je fis le serment, puisque je ne pouvais épouser cette jeune fille que j'aimais, de n'en jamais épouser d'autre... Voilà l'histoire de mon mariage manqué... »

Mais, comme à ce moment, Grudindois se taisait, quelqu'un entra : c'était le vague-mestre.

— Tiens, mon vieux, une lettre pour toi, Grudindois la prit, l'ouvrit, et, soudain, il poussa une exclamation joyeuse :

« Ça par exemple !... Mais, lis toi-même !

Et je lus ces lignes :

« Nous venons de lire dans un journal la si belle citation qui vous a valu la médaille militaire. Papa me prie de vous féliciter et de vous dire qu'il vous pardonne votre ignorance des timbres. Vous n'avez donc qu'un mot à dire, si vous tenez encore à moi.

« Marguerite... »

— Tu parles que je vais le lire, ce mot ! Et tout de suite encore ! conclut Grudindois, en tirant aussitôt de sa poche une feuille de papier et son stylo...

Henri Jousset

M. EUGÈNE MOTTE

retour de captivité nous dit le courage des opprimés

(Du correspondant du Petit Journal)

Lyon, 21 Février. — Le grand manufacturier, qui fut député et maire de Roubaix, M. Eugène Motte, est rentré la nuit dernière de captivité. Il s'est arrêté à Lyon où il est de ses filles, Mmes Isaac et Ennenord-Gillet, se sont mariées, et où une troisième, Mme Leclercq, habite depuis l'involution.

M. Eugène Motte, en nous recevant cordialement, la main tendue, nous exprime tout son regret de ne pouvoir satisfaire notre légitime curiosité.

— Si la consigne inflexible à laquelle je me suis condamné avait dû fléchir, c'est été assurément pour le Petit Journal, dont j'ai toujours épousé les idées.

Il est de fait que la notoriété de l'otage qui nous est rendu est telle, qu'il doit être d'autant plus circonspect que les Allemands, — il me le répète à dessein, — ont un service de presse organisé à la perfection. C'est ainsi que moins de trois jours après leur publication, les journaux français sont épuisés et traduits, et plus d'une fois d'innocentes victimes expient durement des écarts de plume ou des révélations indiscrètes. Le fait s'applique surtout à la malheureuse Belgique, où l'on avait fixé la résidence de M. Eugène Motte. C'est là que ce sont encore sa femme et son frère Albert, ce qui fera comprendre la réserve du libéré et le sentiment qui dicte notre devoir.

Il nous écho cependant permis de dire que les Belges, aussi bien que ceux de nos frères, résident en Belgique, sont confiants en la victoire, et d'autant plus vivace est leur espoir, que plus dur est le joug qu'ils subissent. Dans ses fonctions de membre répartiteur du comité de secours, M. Eugène Motte a été à même de voir beaucoup de choses, beaucoup de misère ; aussi son témoignage n'en a que plus d'importance.

Trois années de guerre, affirme-t-il, n'ont rien changé dans l'estime que les opprimés ; leur courage n'est pas abattu.

A notre question sur l'état de dévastation de Roubaix, notre interlocuteur nous dit avec un soupir :

« Hélas ! la ville n'a pas souffert, son industrie est détruite, les Allemands ont méthodiquement enlevé les stocks et toutes les machines... »

COURRIER BELGE

Le crime, par l'auteur de « J'accuse », Vol. 2. — Il n'est pas nécessaire de regarder longtemps le nouvel ouvrage de l'auteur de « J'accuse ». Les fameuses réquisitoires publiés sous ce titre en 1915, ont été le plus lu et le plus répandu qu'il produisit la littérature de guerre ; il a été, en effet, traduit dans toutes les langues vivantes et débité à plusieurs centaines de mille exemplaires de succès sensationnel attirera forcément l'attention générale sur la nouvelle œuvre du même auteur.

Le crime comprendra trois forts volumes, dont le premier vient de paraître, et dont les suivants paraîtront dans quelques mois. Il a pour but de compléter « J'accuse » et de réfuter toutes les objections, toutes les attaques dirigées contre le thème accusatoire de l'auteur ; il discute de la manière la plus complète et la plus approfondie tous les points soulevés depuis l'apparition de ce premier livre et qui, se rapportant aux antécédents des faits, immédiate de la guerre, entrent en ligne de compte pour la détermination des responsabilités.

Gérard Harry.

Ne pas oublier de lire chaque semaine

DERNIERE HEURE

L'avance allemande en Russie

Londres, 21 Février. — On mande de Petrograd à l'Agence Reuter, à la date du 20 :

On dit que l'embranchement de chemin de fer de Rjeizta est occupé par les Allemands.

Les journaux annoncent que les Allemands avancent dans la direction de Minsk et de Vitebsk et que leurs avant-gardes sont signalées dans le voisinage de Polesk.

La menace sur Petrograd

Londres, 21 Février. — On mande de Petrograd à l'Agence Reuter en date du 20 :

Il est manifeste que les troupes russes démoralisées ne possèdent plus la force combattive. Les rapports reçus de divers centres indiquent que les troupes abandonnent leurs postes.

Un télégramme de Wittebsk annonce l'apparition de détachements allemands à vingt milles de la ville. Ceux-ci distribuent des proclamations faisant ressortir l'inefficacité de toute résistance, l'Allemagne ayant jeté un grand nombre de troupes sur le front est, en prévision de l'occupation de Petrograd.

La France et l'Angleterre ne reconnaissent pas l'Ukraine

Petrograd, 17 Février. (Retardée en transmission). — Dans une interview, l'ambassadeur de France, M. Noulens, a tenu à faire remarquer que la France n'a pas reconnu l'indépendance de l'Ukraine. Le général Tabouis a été chargé de protester auprès de la Rada contre la paix séparée de l'Ukraine avec les empires centraux.

Londres, 21 Février. — Le comte Stanislas Sobanski, représentant du comité national polonais à Londres, a reçu de M. Balfour, ministre des Affaires étrangères, une communication ainsi conçue :

« Le gouvernement de Sa Majesté a donné instruction à son agent de Kiev pour déclarer qu'il ne reconnaît pas la paix récemment conclue entre l'Ukraine et les empires centraux, et que la Grande-Bretagne ne reconnaît aucune paix séparée de l'Ukraine avec les empires centraux. La Pologne qui serait conclue sans la consultation préalable de ce pays. »

Les troupes du Soviet contre les cosaques

Petrograd, 17 Février. (Retardée en transmission). — Les troupes du Soviet avancent vers Novotcherkassk dans les trois directions de Voronège, Taganrog et Tseritsine.

Le général Alexieff a publié un ordre du jour signalant le danger qui menace Novotcherkassk et Rostoff et appelant tous les cosaques à la défense de leur territoire.

Le bruit court du renversement de Lenine et de Trotsky

Copenhague, 20 Février. — Le correspondant des Politiken à Vasa rapporte un bruit qui court avec insistance et d'après lequel le gouvernement maximaliste russe aurait été renversé par les socialistes révolutionnaires, dont le chef est M. Tcheromine.

Lenine et Trotsky se seraient enfuis à Riga. (Daily Chronicle.)

Le général Yanushkevitch tué par les gardes rouges

Londres, 21 Février. — On mande de Petrograd à l'Agence Reuter en date du 20 :

Le général Yanushkevitch, ancien chef d'état-major général, qui était amené à Petrograd sous mandat d'arrêt, a été tué par des gardes rouges. Ceux-ci prétendent que le général a voulu se saisir d'un revolver quand ils lui ont annoncé qu'il allait être emprisonné à la forteresse Pierre-et-Paul.

L'ex-tsar serait exilé

Londres, 21 Février. — Une correspondance venue de Petrograd annonce que le comité central exécutif des Soviets qui s'occupe bientôt du sort des Romanov est favorable au départ de l'ancien tsar et de sa famille pour la France ou l'Angleterre.

Les Polonais de Galicie attaquent les fonctionnaires boches

Berne, 21 Février. — A la suite des manifestations de Lemberg et sur lesquelles on continue à être très mal renseigné, le gouvernement de Galicie serait remplacé par une administration militaire.

D'après le Bayerischer Kurier, Hym serait remplacé à Lemberg par le général Bradoff. Des journaux allemands annoncent que les Polonais de Galicie commencent à attaquer les fonctionnaires allemands, les bureaux de poste de campagne et les hôpitaux allemands de campagne.

La ville de Gand contre les menées boches

Le Havre, 21 Février. — Le Conseil communal de la ville de Gand vient de voter à l'unanimité cet ordre du jour de protestation contre les menées activistes des Allemands en Belgique occupée :

« Le Conseil communal, considérant que le Conseil de Gand a voté la violation de la loi de la Constitution et des lois du peuple belge et qu'elle ne tend à rien de moins qu'à détruire l'unité et l'indivisibilité de la Patrie ;

Considérant que la très grande majorité de la population condamne cette action à toutes les forces de son amour pour la Patrie ; qu'elle émane de quelques personnes agissant sans aucune qualité et sans le moindre mandat légal, obéissant seulement à des manœuvres de misérables en vue de la manière la plus basse, à accomplir des crimes de sang ;

Considérant que les agissements de ce Comité doivent être d'autant plus critiqués qu'ils se produisent au moment où la Patrie est sous le joug de l'étranger et où la population est empêchée de faire connaître, publiquement, ses véritables sentiments ;

Considérant qu'en Belgique, en dehors de l'occupant, n'existent d'autres autorités légales que celles instituées par la Constitution ;

Considérant qu'il est nécessaire de faire connaître au gouvernement allemand les sentiments de réprobation de la population gantoise ;

Exprime, à l'unanimité, au nom de la population gantoise, ses actes communs et ses sentiments réels, sa protestation contre les agissements du soi-disant « Conseil de Gand » ;

Déclare à ce Comité toute autorité légale ou effective ;

Condamne sévèrement ses actes communs et ses sentiments réels, sa protestation contre les agissements du soi-disant « Conseil de Gand » ;

Cette protestation a été transmise au chancelier de l'Empire allemand et aux représentants de l'autorité allemande en Belgique.

50 pour cent de perte pour les sous-marins allemands dit l'amiral Jellicoe

Londres, 21 Février. — L'amiral Jellicoe, hôte de l'Adelwyck Club, a dit :

« Nous devons nous rappeler que la guerre actuelle a lieu sur mer dans deux directions, à la surface et au-dessous.

Notre pays était prêt à faire face à la guerre de surface, mais quant à la guerre sous-marine, aucun pays, pas même l'Allemagne, n'était préparé.

Le contre-torpilleur est le grand adversaire du sous-marin. Les Allemands disent que de toutes choses au monde, ce qu'ils craignent le plus, c'est le contre-torpilleur britannique.

Relativement aux combats à la surface des mers, l'amiral Jellicoe dit :

« Nous avons parcouru en tous sens la baie d'Heligoland pavillon déployé, mais les Allemands se sont tenus cois.

Au début de la guerre, il y avait dans les ports étrangers neuf cents vaisseaux allemands, cent cinquante-huit régiments d'infanterie, les autres furent internés dans les ports, qui pour la plupart étaient neutres et qui, grâce à l'Allemagne, ne le sont plus aujourd'hui.

Le voyage rapide de la flotte marchande allemande transformait la flotte navale allemande en un article de luxe.

Les Allemands n'ont jamais tenté d'opérations militaires dans la mer du Nord et la cause en est dans notre marine.

La flotte britannique a transporté treize millions de soldats avec une perte de 2.700 hommes seulement due à des actes de l'ennemi.

L'amiral Jellicoe ajoute qu'il y a quel-ques temps, M. W. Churchill cita des chiffres montrant que les pertes des sous-marins allemands atteignaient quarante à cinquante pour cent.

L'amiral Jellicoe estime qu'à l'heure actuelle ces chiffres peuvent être considérés comme étant pleinement de cinquante pour cent.

Washington, 21 Février. — Le secrétaire pour la Guerre, M. Baker, dans sa revue hebdomadaire, dit :

« Après des préparatifs très étendus, exécutés avec intelligence et méthode, l'Allemagne a tenté une offensive depuis si longtemps attendue sur le front occidental, où les troupes allemandes se trouvent maintenant assemblées en masse.

L'ennemi espère pouvoir porter un coup écrasant en massant un grand nombre de bataillons d'attaque extrêmement entraînés. Mais beaucoup des unités dont il dispose sont absolument inaccoutumées au genre de guerre du front occidental. De plus, le haut commandement allemand se rend compte qu'il ne peut compter que les troupes se trouvent en présence d'obstacles tactiques beaucoup plus considérables que ceux rencontrés jusque-là par l'armée qui attaque.

Une troupe n'a été possible en Russie que lorsque le moral des Russes eut été préalablement atteint.

Ce fut la même chose pour l'Italie. Et nous voyons combien rapidement la ligne italienne a été réparée.

M. Baker souligne une amélioration marquée dans le barrage anti-avion du secteur américain.

En Champagne, les unités d'artillerie américaines ont participé aux attaques des Français qui ont atteint la troisième ligne allemande.

En Champagne, les unités d'artillerie américaines ont participé aux attaques des Français qui ont atteint la troisième ligne allemande.

En Champagne, les unités d'artillerie américaines ont participé aux attaques des Français qui ont atteint la troisième ligne allemande.

En Champagne, les unités d'artillerie américaines ont participé aux attaques des Français qui ont atteint la troisième ligne allemande.

En Champagne, les unités d'artillerie américaines ont participé aux attaques des Français qui ont atteint la troisième ligne allemande.

En Champagne, les unités d'artillerie américaines ont participé aux attaques des Français qui ont atteint la troisième ligne allemande.

En Champagne, les unités d'artillerie américaines ont participé aux attaques des Français qui ont atteint la troisième ligne allemande.

En Champagne, les unités d'artillerie américaines ont participé aux attaques des Français qui ont atteint la troisième ligne allemande.

En Champagne, les unités d'artillerie américaines ont participé aux attaques des Français qui ont atteint la troisième ligne allemande.

En Champagne, les unités d'artillerie américaines ont participé aux attaques des Français qui ont atteint la troisième ligne allemande.

En Champagne, les unités d'artillerie américaines ont participé aux attaques des Français qui ont atteint la troisième ligne allemande.

En Champagne, les unités d'artillerie américaines ont participé aux attaques des Français qui ont atteint la troisième ligne allemande.

En Champagne, les unités d'artillerie américaines ont participé aux attaques des Français qui ont atteint la troisième ligne allemande.

En Champagne, les unités d'artillerie américaines ont participé aux attaques des Français qui ont atteint la troisième ligne allemande.

En Champagne, les unités d'artillerie américaines ont participé aux attaques des Français qui ont atteint la troisième ligne allemande.

LA CONFÉRENCE socialiste interalliée de Londres

La première séance

Londres, 20 Février. — La première réunion de la conférence des partis ouvriers socialistes des puissances alliées, tenue ce matin au Central Hall de Westminster, a été consacrée aux questions de procédure et à la nomination des commissions.

Quelques délégations étrangères, n'ayant pu obtenir à temps les passeports et les facilités nécessaires au voyage, n'assistent pas à cette réunion.

Outre les membres parlementaires du Congrès des Trade-Unions et la commission exécutive du Labour Party, par qui la conférence est organisée, des représentants des organisations belges et roumaines ainsi que M. Camille Huysmans, secrétaire du bureau international socialiste, étaient présents.

Les délégations de France, d'Italie, de Serbie et probablement de Grèce sont attendues au cours de la journée.

M. Ogden, président du Comité parlementaire des Trade-Unions, a été élu président de la conférence et a été élu également président de la commission mixte et de représentant du Congrès des Trade-Unions et du Labour Party qui a élaboré le memorandum des ouvriers anglais sur les buts de guerre, au nom des travailleurs organisés de Grande-Bretagne, une bienvenue cordiale et fraternelle aux travailleurs alliés unis à eux dans une lutte mondiale terrible.

La conférence a accepté que des représentants des organisations ouvrières socialistes des réseaux de l'Italie irrédentiste et de Bosnie, ainsi que des représentants du groupe roumain et du parti socialiste international du sud de l'Afrique, assistent à la conférence, à titre consultatif.

Les travaux de la Conférence

Il a été décidé de nommer cinq commissions pour assurer l'expédition des travaux de la conférence.

Une commission de la ligne des nations, dont M. Renaudot a été élu président, et M. Ramsay MacDonald secrétaire, entreprendra l'étude de toutes les questions se rapportant au deuxième paragraphe du memorandum anglais sur les buts de guerre.

La commission territoriale a été constituée, avec M. Sidney Webb comme président et M. Longuet comme secrétaire, pour l'étude de toutes les questions relatives au chapitre des remaniements territoriaux dans le paragraphe trois du memorandum.

La commission économique, sous la présidence de M. Thomas, membre de la Chambre des Communes, et dont la délégation italienne a été priée de désigner le secrétaire, s'occupera de tous les problèmes économiques indiqués aux paragraphes 4, 5 et 6 du memorandum.

M. Albert Thomas a été nommé président et M. Stuart Bunting secrétaire de la commission de rédaction et de publicité des débats.

Une cinquième commission, sous la présidence de M. Henderson, avec M. de Brocquière comme secrétaire, a été constituée pour envisager l'opportunité de convoquer une conférence internationale et les conditions selon lesquelles une telle conférence se réunirait ainsi que pour étudier les démarches à entreprendre pour assurer une représentation de la classe ouvrière à toute conférence officielle de la paix pouvant être appelée à se réunir, et si la conférence ouvrière doit être convoquée pour siéger conjointement avec la conférence officielle de la paix.

L'Anglo-French Society, pour le 4 mars, une réunion en l'honneur de la visite de M. Albert Thomas. On espère que MM. Lloyd George et Cambon y assisteront.

Un dîner sera offert, le même soir, à M. Albert Thomas par des membres de l'Anglo-French Society.

Les poursuites contre le colonel Repington

Londres, 21 Février. — Le colonel Repington et le rédacteur du Morning Post, M. H. Gwynne ont été condamnés à une amende de cent livres sterling chacun.

Un jugement intéressant en Suisse

(Du correspondant du Petit Journal)

Genève, 21 Février. — Le tribunal de première instance, chambre présidée par M. de Morsier, a rendu hier un jugement intéressant au point de vue international.

Une société s'était constituée peu de temps avant la guerre à Genève pour une exploitation alimentaire.

Deux groupes, l'un allemand, l'autre français, se partageaient les actions. Les derniers demandèrent aux tribunaux genevois de prononcer la dissolution de la société en invoquant la loi française de 1914, interdisant aux Français d'entretenir des relations commerciales avec l'ennemi.

La chambre a rendu un jugement autorisant les demandeurs à convoquer une assemblée générale des actionnaires, à l'effet de prononcer la dissolution de la société.

Dans ce jugement, il est dit que le statut des Français étant en France, et en raison des peines très graves qu'ils encouraient en faisant du commerce avec l'ennemi, il convient de tenir compte de ces faits sans que pour cela la loi française soit admise à faire jurisprudence en Suisse.

Une infirmière amputée du bras gauche reçoit la Légion d'Honneur

Albertville, 21 Février. — Mme veuve Segin, infirmière temporaire des hôpitaux militaires, déjà décorée de la croix de guerre avec palme, a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur, en présence des troupes de la garnison, des jeunes gens de la classe 1919, des élèves des écoles et du commandant la « brigade d'infanterie, auprès duquel se trouvaient le préfet de la Savoie, le sous-préfet, le maire d'Albertville, à la lui la citation suivante :

« Mme veuve Segin, infirmière dévouée, produisant ses soins aux blessés militaires depuis le 1er septembre 1914, a été blessée en pensant un malade atteint de septième degré ; a contracté ainsi une infection qui a mis ses jours en danger et nécessité l'amputation du bras gauche.

Le colonel donne l'accolade à la glorieuse infirmière, les troupes défilent et les nombreuses personnes présentes à la cérémonie font une chaleureuse ovation à la nouvelle légionnaire.

LES AVIATEURS BRITANNIQUES multiplient leurs raids en territoire allemand

13 avions ennemis abattus

(Officiel britannique.) — 20 Février soir.

Le 19, le temps a été aussi beau que ces jours derniers. La visibilité, par contre, a été mauvaise, entravant le travail de réglage de nos appareils. Nos aviateurs ont, néanmoins, pris de nombreux clichés des aérodromes ennemis, ainsi que d'autres objectifs intéressants.

Un champ d'aviation au nord de Douai et un important dépôt de munitions au nord-est de Lille ont été, dans la journée, largement arrosés de projectiles. En outre, cinquante bombes ont été jetées sur des cantonnements allemands.

Onze appareils ennemis ont été abattus en combats aériens et un autre contraint d'atterrir désemparé. Un avion de bombardement allemand a été également abattu par notre infanterie et est tombé dans la zone intermédiaire. Deux des nôtres ne sont pas rentrés.

A la nuit, la visibilité ne s'est pas améliorée : un épais brouillard s'est étendu sur la plus grande partie du front. Nous n'en avons pas moins lancé plus de cent cinquante bombes sur un important nœud de voies ferrées au sud-est de Cambrai et sur les cantonnements au nord de Douai.

Dans la nuit du 19 au 20, Thionville a été de nouveau attaquée par nos pilotes qui ont jeté vingt-six bombes de gros calibre sur la gare. On a vu éclater tous les projectiles au but ou alentour. Une forte explosion s'est produite et deux incendies se sont déclarés. Malgré le tir violent des canons spéciaux ennemis, tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Le 20, nos avions ont bombardé les importantes usines et la gare de Pirmasens, en Allemagne, où une tonne de projectiles a été lancée.

Des coups au but ont été constatés près de la gare, de l'usine à gaz et des fabriques où un incendie violent a été allumé. Tous nos appareils sont rentrés.

Encore 8 avions boches hors de cause

(Officiel français.) — 20 Février.

Dans la journée du 19, quatre avions allemands ont été abattus par nos pilotes. Un cinquième appareil a été détruit par le tir de nos canons spéciaux. En outre, trois autres avions ennemis sont tombés dans leurs lignes, gravement endommagés, à la suite de combats.

COMMUNIQUÉS DES ALLIÉS BRITANNIQUES

20 Février, 21 heures 15.

Dans la partie sud de notre front, nos patrouilles ont ramené quelques prisonniers. Un coup de main tenté ce matin par les Allemands à l'est d'Armentières a été facilement repoussé.

L'artillerie ennemie a montré quelque activité, dans la journée, vers Saint-Quentin et au sud-ouest de la Bassée.

21 Février, après-midi.

Des troupes de la Nouvelle-Zélande ont réussi un raid ce matin à l'est du bois du Polygone et capturé quelques prisonniers.

L'artillerie ennemie a été active dans la soirée d'hier contre nos positions de Flessières.

BELGE

Au cours de la journée du 19, canonnade réciproque assez intense aux abords de Neuport. Activité d'artillerie peu intense vers Dinmède et vers Merckem.

Aujourd'hui, faible activité d'artillerie sur le front belge.

ITALIEN

Rome, 20 Février (officiel). — Commandement suprême :

Sur tout le front, actions habituelles de harcèlement des deux artilleries plus vives à l'ouest du val Frenzel et sur le littoral.

A Macerata (Gardaghe) et à l'est du mont Pertica nous avons repoussé des groupes importants ennemis qui tentaient de reprendre nos positions. Quelques prisonniers sont restés entre nos mains en première ligne. L'activité aérienne a été remarquable pendant toute la journée des deux côtés.

A l'aube, une escadrille anglaise est arrivée à l'improviste sur l'aérodrome ennemi de Casarsa et l'a bombardé avec des résultats excellents. Un hangar pour dirigeables a été détruit. Une de nos escadrilles dans la soirée s'est portée sur le champ d'aviation de Casarsa et l'a bombardé avec deux tonnes de bombes qui ont provoqué d'importants incendies.

ARMÉE D'ORIENT

19 Février. — Malgré la neige épaisse qui entrave les opérations, les Serbes ont exécuté avec succès un coup de main sur le Vetrnik et pénétré dans les positions ennemies.

NOUVELLES DIVERSES

Des obusques imposantes ont été faites hier matin à Marseille, au colonel Nieupport, commandant de la base anglaise, mort subitement.

On mande de Hong-Kong que la ville de Swatow a été presque entièrement détruite par une explosion de terre qui aurait fait environ 2.000 victimes.

Selon l'Evening News, M. Robert Donald, rédacteur en chef du Daily Chronicle, a été nommé directeur de la propagande dans les pays neutres et M. Rudyard Kipling, directeur de la propagande dans le Royaume-Uni.

LES LOYERS CE QUE DIT LA PRESSE

La Chambre décide des indemnités aux petits propriétaires

Fin de la séance du mercredi 20 février

Après une longue discussion à laquelle ont pris part surtout des socialistes, aux propositions desquels — dans le but d'aboutir — s'est opposé vivement M. Klotz, ministre des Finances, la Chambre a voté jusqu'à l'article 32 du projet sur les loyers qui ont trait aux dispositions financières de la loi.

Une modification a été rapportée au texte de l'article 32, celle-ci : les commissions arbitrales pourront décider que les créanciers hypothécaires seront payés en fin de contrat.

Après adoption de l'article 20, relatif aux sous-locations, qui avait été réservé, et de l'article 53, qui énumère les conditions de prorogation des baux et locations verbales en cours au 1er août 1914, la suite du débat a été renvoyée au lendemain.

Séance de l'après-midi du 21 février

On adopte l'article 49 (ancien 47), qui avait été réservé précédemment et qui a trait aux audiences de la commission arbitrale. Malgré l'opposition du gouvernement et du rapporteur, M. Binder, M. Cazassus fait décider que, s'il y a litige sur le fond du droit ou sur la qualité des réclamations, la commission aura à statuer sur les questions de résiliation, d'exécution, réduction ou délai dont elle aura été saisie et renverra pour le surplus les parties à se pourvoir devant le tribunal compétent.

On vote ensuite l'article 56 (ancien 54) qui dit que : les baux et locations en cours au 1er août 1914 seront prorogés, à la demande du locataire aux conditions fixées au bail et à dater du décret fixant la cessation des hostilités.

En ce qui concerne les locaux d'habitation rentrant dans la catégorie des petits logements, et dont le locataire mobilisé sera resté plus de deux ans sous les drapeaux, la durée de la prorogation sera égale au temps pendant lequel celui-ci aura été mobilisé.

Après une longue discussion, M. Cazassus fait adopter une disposition additionnelle disant que seront prorogés, dans les mêmes conditions, les baux et locations verbales au profit des locataires maintenus dans la vie civile par le décret de mobilisation, mais mobilisés postérieurement en vertu d'ordres individuels.

Ces prorogations seront accordées pour les baux contractés entre le 1er août 1914 et la date de mobilisation des intéressés.

Vote du projet démontant des pièces d'argent de Napoléon III

Après l'adoption de la loi sur les démontants, le projet démontant des pièces d'argent de Napoléon III.

LE SERVICE DE SANTE à l'armée française d'Italie

MM. Lorimy et Lachaud ont rendu compte à la commission de l'armée de la Chambre de leur mission de contrôle des armées françaises en Italie, au point de vue sanitaire.

Les conclusions favorables à l'organisation du service ont été approuvées par la commission.

La solde des sous-officiers

La commission d'assurance et de prévoyance sociale réunie hier au Palais-Bourbon a voté une proposition de loi relative à la solde mensuelle.

L'unanimité la commission a décidé de demander au gouvernement que toutes les allocations apportées aux soldats de officiers et assimilés, sous-officiers, gendarmes, hommes de troupe, etc., soient sans répercussion sur le taux des allocations et majorations accordées à leurs familles. Elle a chargé son président, M. Lenoir, son rapporteur, M. André Paisant, et MM. Bonnefoy, Nadi, F. Morin, Mauger et Charpentier de faire en ce sens une démarche urgente.

500 MILLIONS pour la marine marchande

La commission de la marine marchande de la Chambre a sur le rapport de M. André Laroche, après avoir entendu M. Dousson, adopté un avis favorable à une demande de crédits de 500 millions présentée par le commissaire à la marine marchande et destinée à des achats et des constructions à entreprendre immédiatement.

LE "TIP" remplace le Beurre

Ann. Pellerin, 82, r. Rambuteau (210 le 1/2 kg.)

LE PROCES HERVE-CAILLAX

Le Mans, 21 Février. — Le procès en diffamation intenté à M. Gustave Hervé par M. Joseph Caillaux sera inscrit au rôle de mars des assises de la Sarthe.

Sera-t-il plaidé ? On l'ignore. M. Gustave Hervé provoquera et réclamera le débat immédiat.

Poursuites contre un défaitiste

Le Temps annonce que le Parquet de la Seine vient d'ouvrir une instruction pour « intelligences avec l'ennemi » contre Henri Guillebaud, résident en Suisse.

BOMBARDEMENTS AÉRIENS

DÉGATS MATÉRIELS, ACCIDENTS CORPORELS

Tous ces Risques sont assurés par L'UNION

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES 9, Place Vendôme, PARIS

Sept soldats français évadés d'Allemagne

Genève, 21 Février. — Hier soir à 9 h. 37, par l'express de France, sont partis sept soldats français qui étaient arrivés de Ber

UN NOUVEAU DÉPILATOIRE QUI DÉTRUIT POILS ET RACINES

Depuis cent ans meilleure aubaine n'est parvenue aux femmes dégoûtées d'un malencontreux pousse de poils. Voilà un moyen facile, instantané, inoffensif, de détruire véritablement les racines de ces poils. Voilà une méthode qui supprime à tout jamais le rasoir, la dépilation électrique et l'application de préparations enlevant simplement la partie visible du poil. Le nouveau produit, à base de Sulfurine, enlève invariablement poils et racines et son efficacité est si infatigable qu'à chaque flacon a été joint un bon de garantie en assurant le remboursement intégral en cas de non-satisfaction. La Sulfurine ne contient aucun principe toxique et son emploi n'engendre pas de sensation désagréable. Procurez-vous aujourd'hui un flacon de Sulfurine préparée, servez-vous-en en vous conformant au mode d'emploi et de votre vie vous n'aurez éprouvé pareille surprise : vous verrez de vos yeux les racines mêmes de ces poils se détacher.

Nota. — Si votre pharmacien ne vend pas de Sulfurine préparée, il peut vous procurer ce produit en mélangeant 75 grammes de Sulfurine concentrée avec 9 gr. 12 d'oxyde de zinc et 3 gr. 12 de racines d'iris en poudre.

Pour vos CHEVEUX
Pétrole HAHN
PRODUIT FRANÇAIS
Gros : P. VINCENT, Fab., LYON.

HERNIE

Malade par l'appareil du spécialiste M. GLASER, la hernie diminue de volume et disparaît complètement. (Système breveté, 15 ans de succès.)

VERITABLES
GRAINS DE SANTÉ D'FRANCK
Le Soir, dans le lit, prenez 2 à 3 grains, vous éviterez la CONSTIPATION.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

MARCHÉ DE LA VILLETTE
Les apports au marché sont des plus réduits par suite des difficultés dues au manque de wagons et comme la demande est active, les prix sont très fermes à une hausse de 0,25 à 0,40 au kilo net sur le gros bétail et les veaux ; les moutons de bonne qualité paient une avance de 0,10 à 0,20 alors que les sortes inférieures s'inscrivent en recul de 0,10. Les porcs se sont maintenus au niveau de lundi dernier.

	Aménage	Entr. direct. au abattoir	Récol. à la vil. Vaug.	Récol. à la vil. Vaug.
Bœufs.....	1.340	860	965	50
Vaches.....	1.417	798	885	90
Taureaux.....	706	6.474	3.985	784
Moutons.....	2.399	422	4	1.830

	Viande nette	Extrém.	Poids rif
Bœufs.....	1.000	3.800	56
Vaches.....	1.000	3.700	56
Taureaux.....	1.000	3.700	56
Moutons.....	1.000	3.700	56

On cote au demi-kilo net :
Bœufs. — Animaux de 1^{er} choix, 2,04 à 2,12 ; Limousins, 2,04 à 2,12 ; blancs, 2,04 à 2,12 ; gris, 1,90 à 1,98 ; Mancaux, 1,90 à 1,98 ; qualité ordinaire en Mancaux anglais, 1,90 à 1,98 ; Normands, 2,04 à 2,12 ; Charolais et Nivernais, 2,04 à 2,12 ; Choletais, Nantais, Vendéens, 1,90 à 1,98 ; Sortes de fournitures, 1,58 à 1,60 ; Viande à saucissons, 1,58 à 1,60 ; Vaches. — Bœufs gris, 2,04 à 2,12 ; Vaches d'âge, 1,50 à 1,58 ; Petite viande de toutes provenances, 1,35 à 1,45 ; Taureaux. — De choix, 1,94 à 1,98 ; qualités inférieures, 1,74 à 1,84 ; Sortes de fournitures, 1,58 à 1,60 ; Veaux. — De choix, Brie, Beauce, Gâtinais, 2,58 à 2,60 ; qualité ordinaire dito, 2,35 à 2,38 ; Champenois, 2,50 à 2,55 ; Mancaux, 2,35 à 2,38 ; Gournayens et Picards, 2,35 à 2,38 ; Service et Midi, 1,95 à 2,05 ; Moutons. — 1^{er} choix, 2,04 à 2,12 ; Nivernais, Bourbons et Berry, 2,04 à 2,12 ; Brebis métisses, 2,55 à 2,60 ; Albigeois et Limousins, 2,50 à 2,55 ; Artois, 2,50 à 2,55 ; Foulonnais, 2,50 à 2,55 ; Haute-Loire, Sarthe, Vendée, 2,50 à 2,55 ; Midi, 2,55 à 2,60 ; Peres. — De l'Ouest et Vendée, 1,85 à 1,90 ; du Centre, 1,85 à 1,90 ; Limousins et Auvergnats, 1,85 à 1,90 ; Coches, 1,55 à 1,70.

POMMES DE TERRE
Dans les principales régions de production, des quantités considérables de pommes de terre attendent dans les gares leur évènement, qui rend difficile la pénurie de moyens de transport. A Paris, les arrivages sont toujours réduits, bien que le bon rendement puisse éventuellement amener de 500 à 600 tonnes par jour.

VINS
On cote à Orléans : Vin rouge du pays suivant crus, nu, la pièce, 270 à 300 fr. ; vin blanc de Sologne, nu, la pièce, 270 à 300 fr. ; vin blanc de Blois, nu, les 225 litres, 265 à 270.

ALCOOLS
On cote à Nantes : 3/6 bon goût 86°, 950 à 975 fr. ; 3/6 de marc 86°, 700 fr. ; eau-de-vie de marc, 450 fr. l'hectolitre nu pris à la propriété.

CIDRES ET POMMES A CIDRE
On cote à Paris : Cidres Eure et Orne, 30 fr. l'hectolitre gare déchargée ; Cidres de la Sarthe, 30 fr. l'hectolitre gare déchargée ; Sur place, les puits jus valent de 130 à 130 fr. la pièce dans Paris.
Dans l'Eure, les pommes à cidre se cotent 9,50 à 9,80 l'hectolitre.
Dans la Seine-Inférieure, on cote les pommes à cidre, de 9 à 10 fr. l'hectolitre.

PEAUX DE LAPINS
On cote peaux molles aux 100 kilos : Paris et environs, 550 à 600 fr. ; Picardie, 600 à 700 fr. ; Normandie, 575 à 675 fr. ; Bretagne, 475 à 575 fr. ; Foulonnais, 625 à 725 fr. ; Centre, 650 à 750 fr. ; Bourgogne, 675 à 775 fr. ; Champagne, 700 à 800 fr.

La Dernière Heure Commerciale est en 3^e page

A travers les Départements

AMIENS. — Un incendie a détruit la ferme de M. Lemaire, à Vaux, près Amiens. Le feu qui a éclaté sur plusieurs points à la fois aurait été mis par un individu qui passait la nuit dans une grange et qui a disparu.

BAR-LE-DUC. — En gare de Gondrecourt, un facteur-enregistrant, M. Larchet, a été tamponné et grièvement blessé par un train.

BRIVE. — A la Massonne, commune de Lagrèze, un violent incendie a détruit une maison, une grange et une écurie.

CHALON-SUR-SAONE. — M. Pierre Coquet du 97 d'infanterie, a été tamponné et tué par un train en gare de Chagny.

DIJON. — A l'écluse de Larrey, Mme Marie Fleury, 55 ans, est tombée dans le canal de Bourgogne et s'est noyée.

Un incendie a détruit au centre d'aviation de Longvic, un vaste bâtiment avec tout le matériel, et les effets qu'il contenait.

Des malfaiteurs ont mis à sac la villa Bellevue, à la Montagne-Sainte-Anne.

FONTENAY-LE-COMTE. — M. Pierre Limouzin, 63 ans, ancien marchand de bestiaux, demeurant à Saint-Michel-en-Herm, a été trouvé noyé dans un canal du marais.

GRENOBLE. — Mme Augustine Peydet, 47 ans, de Laroche, est tombée des rochers sur le mont Rache et s'est fracturée le crâne.

LIBOURNE. — Le cadavre d'un chiffonnier ambulancier de 78 ans, nommé Morange, a été découvert dans une cabane, en partie détruite par les rats.

LOIS-LE-SAUNIER. — M. Henri Ragot, 63 ans, habitant Orgelet, s'est pendu dans son grenier.

LURE. — Un train de marchandises s'est tamponné à 5 h. 30 du matin, près de la gare d'Allierville, par une machine ; il n'y a eu heureusement aucun accident de personnes.

MAURILLAC. — A Vaulmier, les gendarmes après avoir tiré en l'air pour appuyer leurs sommations à un déserteur, Antoine Manat, qui s'enfuyait, ont tiré sur lui, l'atteignant mortellement.

NANCY. — On a repêché dans le canal, le cadavre du chaudronnier Charles Pèpin, 40 ans, qui avait blessé son amie d'un coup de rasoir le 25 janvier et s'était jeté à l'eau.

SAINT-MARCELIN. — Un prisonnier allemand, Max Larcher, aviateur, évadé du camp de Carpentras, a été capturé à l'Albion, après une longue poursuite.

SEMUR-AUXOIS. — Deux trains de marchandises sont entrés en collision entre Turcy et Verrey-sur-Salmagne. Un certain nombre de wagons ont déraillé, et cinq se sont brisés. Pas d'accident de personnes.

LES HAUTEURS D'EAU

Haute-Seine. — Pont de Montreuil, 1 m. 72 ; pont de Melun, 2 m. 87 ; écluse de Varennes, 2 m. 33 ; écluse de Port-aux-Français, 2 m. 30.
Seine-et-Marne. — Pont de la Tourneille, 1 m. 10 ; pont Royal, 2 m. 63 ; pont de Mantès, 3 m. 35 ; barrage de Bezons, 1 m. 99 ; écluse de Suresnes, 4 m. 60 ; écluse de Montesson, 2 m. 30.
Oise. — Barrage de Venette, 2 m. 69.
Marne. — Ecluse de Comblanchette, 2 m. 28 ; écluse de Chailly, 2 m. 48 ; écluse de Charenton, 2 m. 64.

LA TEMPERATURE

Hier. — A Paris, temps humide et incertain. Thermomètre. — Midi, 10°. Aujourd'hui. — Soleil : Lever, 6 h. 49 ; coucher, 17 h. 30. — Lune : Lever, 14 h. 5 ; coucher, 4 h. 53.

Banque de l'Algérie

Un concours pour l'admission à l'emploi de Commis stagiaire aura lieu le mardi 21 mai 1918 au Siège Social de la Banque de l'Algérie, 21, boulevard Saint-Germain, à Paris, ainsi que dans chacune des Succursales d'Alger, Bone, Constantine, Oran, Philippeville, Tlemcen et Tunis.

Il comprendra des épreuves écrites et des épreuves orales. Les postulants devront être âgés de 18 ans au moins et de 30 ans au plus au jour du concours. (Le temps passé sous les drapeaux s'ajoute à la limite d'âge).

Les candidats reconnus admissibles aux épreuves orales subiront l'examen oral au Siège de la Banque à Paris ou à la Succursale d'Alger, à leur choix. Les postulants devront adresser leur demande soit au Siège Social, soit au Directeur de la Succursale où ils désirent subir les épreuves orales.

La liste d'inscription sera close le 15 mai 1918. Tout candidat admis sera soumis à un stage minimum d'une année. Il recevra, pendant la durée du stage, une indemnité mensuelle de 150 francs. La titularisation sera prononcée aux appointements de 2.400 francs. A ces appointements s'ajoutent des allocations pour charges de famille.

(Consulter à cet effet le Statut du personnel qui a subi d'importantes améliorations depuis le 1^{er} janvier 1918).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétaire Général de la Banque, 21, boulevard Saint-Germain, ou aux Directeurs des Succursales.

Vittel Grande-Source

Goutte - Gravelle - Arthritisme

AVIS AUX EPICIERS DE GROS

L'Administration des Produits « AU LANGIER » s'adresse, après de sa fièle clientèle, de ne pas tout entièrement ses engagements, mais la quantité de sucre allouée par le Ministère du Ravitaillement est tellement minime, qu'elle ne peut faire mieux pour le moment.

Le Déjeuner « AU LANGIER » se compose de Sucre — Céréales — Céréales alimentaires — Céréales et il est parfumé à la Vanille.

20 SCIRES A 20 MILLIONS trav. à exécut. s'éc. — HARMOIS, 119, boulevard Voltaire, Paris.

GUERISON

SAVON « Le Pliant »

Pour Prix et Conditions écrire SAVONNERIE PROVENCALE — MARSEILLE, St-JUST.

Nota. — La Maison n'expédie que contre remboursement.

BLÉNOHRRHAGIE CYSTITÉ PROSTATITE

Guérison sûre et rapide par le

SANTALBLANC

(Liqu. St. F. BLANC, PH^{ie} à NAPPES et toutes Pharmacies)

LE GERANT : E. DURAND

Imprimerie du Petit Journal (VOLMANN, imp.)

Sage précaution !

C'est une sage précaution que de garder toujours à la portée de la main le moyen de préparer, soi-même et instantanément, son eau minérale. Pour obtenir ce résultat, si précieux pour la santé et l'hygiène, il est indispensable de porter dans sa musette une boîte de

Lithinés du D^r Gustin

Il suffit, en effet, de faire dissoudre, dans un litre d'eau potable, tout le contenu d'un paquet de Lithinés du D^r Gustin, pour avoir une eau alcaline et lithinée, légèrement gazeuse, très digestive et extrêmement rafraîchissante. Cette eau minérale, délicieuse à boire, même pure, donne au vin un goût exquis. Elle constitue la boisson de régime idéale pour préserver les biens portants et guérir les malades atteints d'une affection des

reins, vessie, foie, estomac, intestins

Régime idéal contre :

Arthritisme
Goutte
Gravelle
Ca calcs
Rhumatismes

Aussi efficace que les eaux minérales les plus réputées.

11.75 sans majoration possible la boîte de 12 paquets pour faire 12 litres d'eau minérale.

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières, douloureuses, accompagnées de coliques, maux de reins, douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aggravations, etc., que l'appétit, aux idées noires, doit craindre la MÉTRITE.

La femme atteinte de Métrite guérira rapidement sans opération en faisant usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infailible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire. La Jouvence de l'Abbé Soury agit sur la Métrite sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades ou même tumeurs qu'elle cicatrise.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiène des Dames (la boîte 1^{re} 50, 2^e 100) par bouteille pour l'imp. La Jouvence de l'Abbé Soury agit sur la Métrite sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades ou même tumeurs qu'elle cicatrise.

La Jouvence de l'Abbé Soury dans toutes pharmacies. Le flacon 1^{er} 50, 2^e 100. Les 3^e 150. 4 flacons expédiés franco contre mandat-poste 17 fr. à Pharmacie Mag. DUMONTIER, Rouen. (Ajouter 0⁵⁰ par façon pour l'impôt).

Nu exigera la VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY avec la Signature Mag. DUMONTIER (Notice contenant renseignements gratuits). 442

VOIES URINAIRES

Prostatite, Urétrite, Cystite, Blennorrhagie

La nouvelle et sérieuse Méthode de l'INSTITUT UROLOGIQUE (CLINIQUE et LABORATOIRE UROLOGIQUE), 8, rue du Faubourg-Montmartre, pour la cure des maladies urinaires (prostatite, urétrite, cystite, siphylis, filaments, rétrécissements, induration, congestion, engorgement, besoins fréquents, infection, rétention, hypertrophie de la prostate, impuissance, etc.) a acquis une réputation mondiale par ses succès. Le traitement est complet et définitif tout en étant absolument inoffensif et facilement applicable par le malade seul. Rappels que pour avoir la certitude d'employer un traitement curatif vraiment sérieux et efficace bien adapté au cas à guérir et obtenu gratuitement une consultation particulière, il suffit d'écrire ou de se présenter à l'INSTITUT UROLOGIQUE de Paris (CLINIQUE et LABORATOIRE UROLOGIQUE), 8, rue du Faubourg-Montmartre. (Correspondance discrète sans signe extérieur).

SAUCISSONS

EN GROS. — Demander Prix courant. — P. VINCENT, Place Saint-Roch, ARLES.

MONSIEUR A UNE BRONCHITE



— Monsieur a une bronchite ; je vais chercher des remèdes.
— Ne te dérange pas, mon vieux Baptiste, je n'ai besoin de rien autre que du GOUDRON-GUYOT.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phthisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poudron, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition. Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et a fortiori de l'asthme et de la phthisie, de bien demander dans les pharmacies le véritable Goudron-Guyot. Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais, ainsi que l'adresse : Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris. Prix du Goudron-Guyot : 2 fr. 60 le flacon. Le traitement revient à 10 centimes par jour — et guérit.

Producteurs Français, adhérez à la

XI^e FOIRE DE PARIS

du 15 au 31 Mai 1918

ADMINISTRATION, 8, PLACE DE LA BOURSE — PARIS

SI VOUS TOUSSEZ... PRENEZ DES

Pastilles Géraudel

LE BON VIEUX PRODUIT FRANÇAIS

L'ÉTUI 1.75 (IMPOT COMPRIS)

UN LIVRE DE SANTÉ

CHACUN SON PROPRE MÉDECIN PAR

La Médecine Végétale

Illustrée (22^e année).

Anatomie et Physiologie du corps humain. Description détaillée de toutes les maladies, leur traitement et leur guérison par les sucs de plantes de la Médecine Végétale, du D^r Nardotzki, de la Faculté de Paris. Encyclopédie Universelle de Médecine et d'Hygiène pratique à la portée de tous.

MAGNIFIQUE et GROS VOLUME RELIÉ de 1.000 PAGES avec 600 GRAVURES d'ANATOMIE et de PLANTES et 24 PLANCHES en COULEURS. Offert au public au prix exceptionnel de 3 fr. 75 pour la France ; 4.50 pour les Colonies et l'étranger en mandats ou timbres adressés à M. le Directeur de la G^e PHARMACIE de CL. G^e 15, St-Benoît-Paris.

MADAME

Une chaussure bien lacée rend la marche gracieuse et aisée. Essayez

LE "PARISIEN"

nouveau lacet en peau, élégant et solide

En vente dans G^{es} Magasins et chez le Fabricant, 32, rue Etienne-Marcel, Paris

ASSURANCE CONTRE LES DEGATS MATÉRIELS

Causés par les

BOMBARDEMENTS AÉRIENS

S'adresser à la

Compagnie d'Assurances Universelles

Sa signature engage ONZE Compagnies françaises d'assurances et de réassurances

PARIS -- Rue Vivienne, 39, 41, 43, 45 -- PARIS

Sauvez vos vignes !

Toutes les maladies de la vigne (Mildiou, Oidium, etc.) tous les insectes nuisibles (Cochys, Pyrale, etc.) sont détruits par l'

OPTIMOL

À base de sulfate de cuivre

Optimol combiné et poudre. Dose pour 500 litres : 14 francs. Franco port et emballage gare acheteur.

Représentants agricoles sont demandés

Adressez commandes : 65-67, r. de la Victoire, Paris.

ROSE POMPON

DEUXIÈME PARTIE

LA GRANDE BANDE

VIII. — L'heure de la justice (Suite)

Grasset entra et demanda :

— Mlle Mouroux, s'il vous plaît ?

— Mademoiselle Mouroux. Attendez donc que je cherche... que je me rappelle...

— Voyons ! la jeune fille que je vous ai amenée hier.

— Ah ! oui ! Mlle Léontine... C'est ce sacré nom de Mouroux qui ne me revenait pas !

Et la patronne de l'hôtel n'eut plus à chercher :

— Elle est dans sa chambre, monsieur Grasset, le n^o 31, au troisième. Elle ne sort pas ; ce matin, elle a déjeuné avec moi... Elle me fait l'effet d'être une bien brave fille...

— Je ne vous l'aurais pas recommandée si elle ne m'était parvenue l'inspecteur.

Et se dirigeant vers l'escalier :

— Vous dites ? Le numéro 31...

— Au troisième, monsieur Grasset.

— Merci !

Il grimpa les trois étages.

Léontine était bien dans sa chambre ; assise près de la fenêtre, elle lisait un journal.

On frappa à sa porte ; elle alla ouvrir.

— Oh ! monsieur Grasset...

— Non, pas monsieur Grasset ; vous savez bien que j'ai été convenu hier quand je suis venue vous dire : Vous êtes libre...

— Oui, je vous ai dit au cou en vous disant : Vous êtes un père pour moi !

— Et puis ?

— Et puis, vous m'avez répondu : « C'est ça, je suis votre père, et désormais vous ne m'appellerez plus que papa Grasset... »

— C'est vrai, je me souviens...

— Alors, plus de monsieur Grasset ; dites papa Grasset !

— Oui, papa Grasset.

— A la bonne heure !... Ça ne vous coûte rien, et ça me fait plaisir... Qu'est-ce que vous voulez ? Je n'ai jamais eu d'enfants, je suis veuf et tout seul au monde, comme une vieille bête... et quand l'occasion se présente d'être un peu papa, je ne la rate pas.

— Je vous remercie...

— Il n'y a pas de quoi ! le plaisir est pour moi... Voyons ! Je viens...

— Asseyez-vous d'abord !

— Non. Pas le temps. Je m'en retourne et vous venez avec moi, je vous emmène...

Léontine eut un petit mouvement de recul.

— Quel donc ? Voilà que je vous fais peur ? J'y suis